

Chers parents d'élèves de l'association « Une école inclusive pour tous »,

Nous nous adressons à vous suite à la réunion d'échanges que nous avons pu avoir il y a quelques jours avec votre présidente et votre trésorière, réunion qui a permis de discuter de nos points de vue respectifs sur la situation des élèves à besoins particuliers, et notamment des élèves en situation de handicap.

Nos syndicats départementaux nous font remonter le constat de la généralisation de situations extrêmement difficiles dans les écoles et les établissements : nous estimons que ce gouvernement, ainsi que ceux qui l'ont précédé, portent l'entière responsabilité de la situation de maltraitance que subissent aujourd'hui bon nombre d'élèves (en premier lieu ceux en situation de handicap), de personnels et de parents d'élèves.

De nombreux élèves ne disposent pas dans nos écoles et nos établissements de l'accompagnement nécessaire dont ils devraient bénéficier du fait du manque d'AESH, de la mise en place des PIAL et de la généralisation des notifications mutualisées qui a pour corollaire un accompagnement-saupoudrage inefficace. Nous revendiquons donc le recrutement d'AESH à hauteur des besoins, l'abandon des PIAL et surtout un statut de fonctionnaire avec un vrai salaire et une vraie formation pour ces personnels qui, rappelons-le, vivent au-dessous du seuil de pauvreté.

Le nombre de postes d'enseignants spécialisés au sein des écoles et des établissements est en diminution constante : les ULIS sont surchargées, les enseignants de RASED manquent, les départs en formation sont restreints d'année en année... Et que dire de cette formation d'ailleurs ? Nous déplorons que, pour les enseignants du 1<sup>er</sup> degré, la formation CAPPEI soit restreinte à 300h, alors qu'elle était de 400h avec le CAPASH et de 750h avec le CAPSAIS... C'est pour cela que notre fédération revendique la création de postes d'enseignants spécialisés à hauteur des besoins, avec une vraie formation, afin que les élèves à besoins particuliers puissent bénéficier de conditions d'apprentissage adaptées à leurs difficultés et de toute l'aide nécessaire au sein de nos écoles et de nos établissements.

Certains élèves relèvent d'autre part selon la MDPH d'une scolarisation au sein d'établissements sociaux et médico-sociaux. Là aussi, les places manquent cruellement (23 000 selon le ministère) ce qui implique soit une déscolarisation, soit une scolarisation très difficile dans une école, un collège ou un lycée bien souvent source de souffrance pour les élèves concernés, les personnels et les parents. C'est pour cette raison que la FNEC FP-FO demande la création du nombre de places nécessaires dans ces établissements afin de scolariser les élèves pour qui les conditions d'apprentissage y seraient plus adaptées et pour qui aucune solution de scolarisation satisfaisante ne pourrait être trouvée au sein d'une école, d'un collège ou d'un lycée.

Plus généralement, vous l'avez compris, nous demandons que chaque élève puisse bénéficier de conditions d'apprentissage adaptées à ses difficultés, à ses besoins et/ou à son handicap. Cette exigence était au centre de notre appel à la grève et à la manifestation du 25 janvier au ministère qui a vu défiler plus de 5 000 personnels.

Enfin, nous sommes très inquiets des annonces relatives à l'Acte 2 de l'École inclusive. Il s'agirait d'une part de fusionner les AESH avec les AED pour en faire des ARE (accompagnants à la réussite éducative)

ce que nous refusons. L'Acte 2 de l'École inclusive mettrait par ailleurs en place les pôles d'appui à la scolarité (PAS) qui permettraient que l'Éducation nationale ne soit plus contrainte juridiquement de respecter les notifications MDPH. Tout simplement inacceptable ! Nous demandons l'abandon de ces mesures.

Nous constatons donc que ce gouvernement continue de faire des économies sur le dos des élèves les plus fragiles. Et ce ne sont pas les dernières annonces de 692 millions de restrictions budgétaires dans l'Éducation nationale qui augurent de mesures positives à l'avenir. Dans le cadre des suppressions de postes, dans le cadre des restrictions budgétaires, il est bien difficile d'envisager une amélioration des conditions de scolarité des élèves à besoins particuliers !

C'est pour cela que la FNEC FP-FO est disponible pour discuter, pour débattre et pour agir en commun avec tous ceux qui partagent ces préoccupations, et vous en faites partie.

Nous souhaitons mettre un coup d'arrêt aux mesures de ce gouvernement qui détruit l'École publique : nous voulons des créations de postes et pas des suppressions, nous voulons des AESH formés et sous statut, nous voulons que chaque élève en situation de handicap puisse bénéficier de conditions d'apprentissage adaptées à ses besoins.

La brochure que vous nous avez remise à la fin de notre dialogue indique sur sa première page « Défendre l'accès à l'éducation des enfants en situation de handicap en France ». Nous partageons totalement cet objectif.

Nous espérons que ces premiers échanges aboutiront à des initiatives communes et vous redisons notre disponibilité totale pour poursuivre les discussions.

A bientôt donc !

Bien cordialement,

Clément Poulet,

secrétaire général de la FNEC FP-FO



Frédéric Volle,

secrétaire général du SNUDI-FO

